

Un message est remis par le capitaine Ernest John Chambers, gentilhomme huis-
sier de la Verge Noire, lequel est comme suit:—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette hono-
rable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, avec la Chambre, se rend dans la salle des séances
du Sénat, et de retour,—

M. l'Orateur informe la Chambre que pendant la vacance il a reçu l'avis suivant:—

Puissance du Canada, } Savoir:	CHAMBRE DES COMMUNES.
-----------------------------------	-----------------------

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes.

Nous, soussignés, vous donnons par le présent, avis qu'une vacance est survenue
dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Drum-
mond et Arthabaska, dans la province de Québec, à cause que son membre actuel,
Louis Lavergne, a été appelé au Sénat.

Donné sous nos seings et sceaux, en la cité d'Ottawa, ce 13me jour d'octobre 1910.

WILFRID LAURIER. [L.S.]
Député pour le district électoral de Québec-Est.

SYDNEY FISHER. [L.S.]
Député pour le district électoral de Brome.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il a adressé son mandat au greffier de la
Couronne en chancellerie, lui enjoignant de préparer un nouveau bref d'élection pour
le dit district électoral.

Ordonné, que Sir Wilfrid Laurier ait la permission de présenter un bill (No 1)
concernant la prestation des serments d'office.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu la pre-
mière fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque cette Chambre s'est rendue, ce jour, auprès
de Son Excellence le gouverneur général, dans la salle des séances du Sénat, il a plu
à Son Excellence d'adresser un discours aux deux Chambres du Parlement; et que
pour prévenir toute erreur, il en a obtenu copie, dont il donne lecture à la Chambre,
comme suit:—

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Lorsque j'ai prorogé le Parlement au mois de mai dernier, j'étais à la veille de
compléter le terme ordinairement fixé à la charge de Gouverneur général, mais il a
plu à Sa Majesté le roi George V de me continuer dans les fonctions de son repré-
tant au Canada, et en conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite encore
la bienvenue à l'ouverture d'une nouvelle session.

Nous nous rencontrons sous l'impression du deuil qu'une calamité nationale, la
mort de notre souverain bien-aimé, le roi Edouard VII, a répandu sur ce pays et
tout l'empire britannique. Non seulement ses sujets, mais aussi toutes les nations
civilisées déplorent sa perte. Le monde avait appris à apprécier les dons de son esprit